

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE

AUDITION – EQUILIBRE
Enfant & Adulte

FORMATION PRATIQUE A LA CARTE 2024-2025



DIU Audiologie et Otologie Médicale

D'octobre 2024 à juin 2025
17 vendredis de cours zoom +
3 sessions pratiques de 2
à 4 jours à Lyon et Paris

Destiné aux médecins,
audioprothésistes,
kinésithérapeutes,
orthophonistes
et médecins

RESPONSABLES UNIVERSITAIRES

Professeur Hung THAI-VAN (Université Lyon 1, Institut de
l'Audition, Institut Pasteur)

Professeur Natacha TEISSIER (Université de Paris)

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Professeur Paul AVAN, Monsieur Matthieu DEL RIO, Monsieur Olivier DUMAS, Docteur Fabrice GIRAUDET, Docteur Charlotte HAUTEFORT, Docteur Eugen IONESCU, Professeur Thierry MOM, Monsieur José ORTEGA-SOLIS, Monsieur Christian RENARD, Madame Muriel RENARD, Docteur Pierre REYNARD, Professeur Hung THAI-VAN, Docteur Sylvette WIENER-VACHER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Proposer aux médecins, audioprothésistes, orthophonistes et kinésithérapeutes, une formation de référence en France sur l'évaluation clinique et paraclinique des troubles de l'audition et de l'équilibre, leur prise en charge interdisciplinaire, au travers de nombreux ateliers pratiques.

Le DIU répond aux besoins suivants :

- Formation aux techniques de diagnostic audio-vestibulaire suite à l'arrêté du 23 avril 2012, relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale : prise en charge plus précoce de la surdité de l'enfant, tests électrophysiologiques spécifiques, prise en charge indispensable des troubles vestibulaires associés à la surdité (2/3 des cas).
- Formation aux nouvelles règles de prescription de la prothèse auditive suite à l'arrêté du 14 novembre 2018 : examen clinique du patient malentendant, tests d'audiométrie tonale et vocale dans le silence et dans le bruit, tests objectifs mesurant la fonction endocochléaire et rétrocochléaire, diagnostic et prise en charge des neuropathies auditives et des troubles centraux de l'audition.
- Formation spécifique à la prise en charge des troubles vestibulaires et auditifs aux âges extrêmes (petit enfant, sujet âgé)



MODALITES

Enseignement présentiel et à distance

Enseignement pratique des techniques d'examen audio-vestibulaires par des instructeurs très expérimentés

Jeux de rôle médecin/patient

Formation validante pour le DPC

Volume horaire total

Enseignement théorique 140 h + enseignement pratique 60h (dont 20h de stage)

Tronc commun 60 h cours

Module Audiologie 40 h cours + 30 h pratique

Module Vestibule 40 h cours + 30 h pratique

Possibilité de s'inscrire à un seul des modules, mais tronc commun obligatoire



INSCRIPTIONS ET TARIFS

**Candidature ouverte à partir de juin 2025
(inscription universitaire à partir de fin aout)**

Formation initiale normale : 1500 € (étudiants non diplômés)

Formation continue, prise en charge individuelle : 1850 €

Formation continue, prise en charge employeur : 1850 €

Dossier d'inscription et informations pratiques (écrire aux trois adresses)

charles-alexandre.joly01@chu-lyon.fr – mahjouba.choukri@chu-lyon.fr – corinne.monceau@chu-lyon.fr

04 72 11 05 03 – 04 72 11 05 15